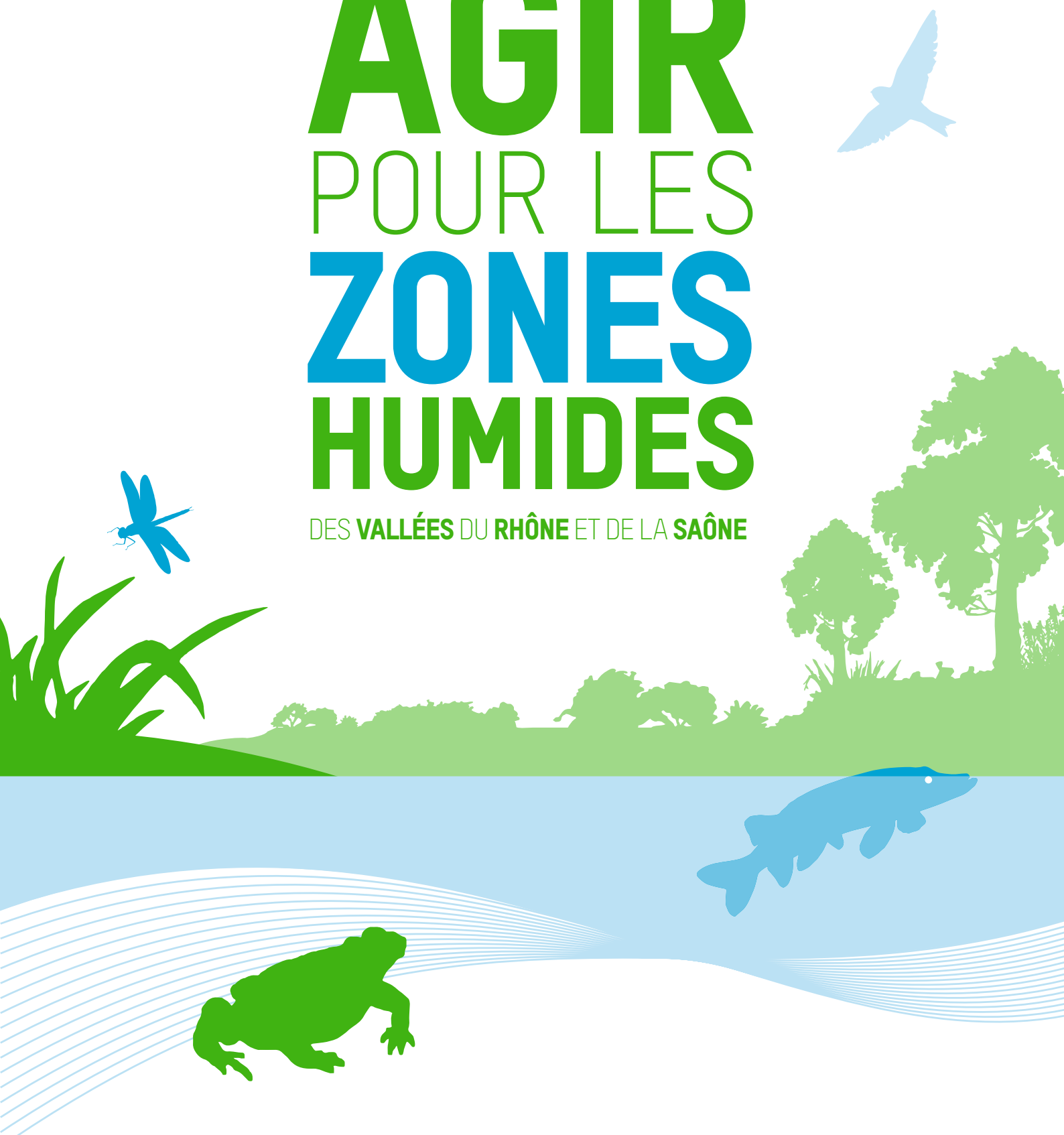


AGIR POUR LES ZONES HUMIDES

DES VALLÉES DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE



UNE STRATÉGIE 2015-2020 POUR LES ZONES HUMIDES

POURQUOI RECONQUÉRIR DES ZONES HUMIDES FONCTIONNELLES?

Marais, prairies humides, tourbières, forêts alluviales, zones humides de plaines inondables, bordures d'étangs... entre terre et eau, les zones humides abritent de nombreuses espèces végétales et animales et jouent un rôle primordial dans le soutien d'étiage, l'épuration des eaux, la régulation des crues. **Elles sont indispensables pour améliorer l'état de nos cours d'eau et préserver la biodiversité, et remplissent également un rôle social** (espaces privilégiés de loisirs et de détente).

Le premier moteur du fonctionnement d'une zone humide est la présence d'eau et les flux qui l'animent.

Que peut-on faire pour améliorer le fonctionnement d'une zone humide?

Remise en eau, amélioration de la circulation de l'eau, gestion de la végétation, gestion des flux sédimentaires, amélioration de la qualité de l'eau, gestion des usages (ex: pâturage)... sont des actions qui permettent de retrouver des zones humides fonctionnelles.



Lône des castors, Bouches-du-Rhône

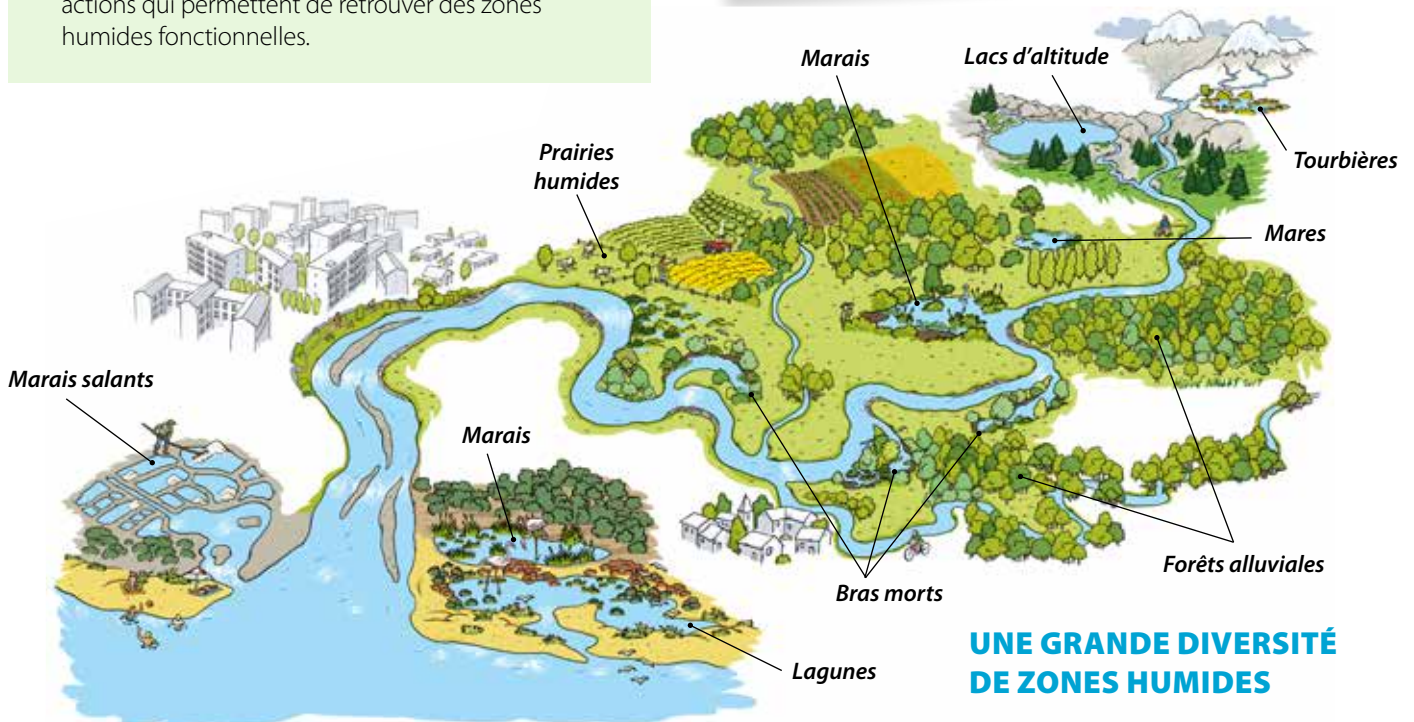
Une zone humide fonctionnelle permet...

- une **régulation du climat** avec les tourbières piégeant jusqu'à 30 % du carbone dans le sol
- un **lien hydrologique fonctionnel avec le cours d'eau**: les marais peuvent atténuer jusqu'à 25 % d'une crue et la végétation peut stocker jusqu'à 25 fois son poids en eau (soutien d'étiage)
- un **piégeage effectif de l'azote**: la végétation aquatique est capable de retenir jusqu'à 16 % de la quantité d'azote dissout dans l'eau
- une **biodiversité préservée**: les zones humides contiennent 35 % des espèces rares et menacées dans le monde
- un **maintien d'espaces à vocation sociale et de loisirs**.



À SAVOIR

Il y a plus de **200 000 hectares de zones humides** dans les vallées du Rhône et de la Saône: cela correspond à **55 % de la surface du territoire du plan Rhône**.



**UNE GRANDE DIVERSITÉ
DE ZONES HUMIDES**



Paysage de la réserve naturelle de l'île de la Platière, Isère



Lône du site du Colombey, Haute Saône

UN OBJECTIF AMBITIEUX POUR LE PLAN RHÔNE

- > **Restaurer les fonctionnalités d'au moins 400 hectares de zones humides d'ici 2020**
- > **Agir en priorité sur les zones humides dégradées et « à enjeu »**



QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE DÉGRADÉE ?

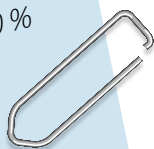
Canaux, digues, barrages, carrières... les activités anthropiques altèrent le bon fonctionnement de nombreuses zones humides.

La surface de zones humide a diminué de moitié au cours des dernières décennies à cause :

- de l'urbanisation et des routes (imperméabilisation des sols);
- de certaines pratiques agricoles (drainage, remblai...);
- de l'intensification de la production forestière;
- des aménagements portuaires;
- de l'extraction de matériaux;
- des prélèvements d'eau.

**127 000 HECTARES
DE ZONES HUMIDES**

ont un fonctionnement dégradé ou menacé sur le territoire, soit 60 % de la surface totale de zones humides des vallées du Rhône et de la Saône!



LES SECTEURS À ENJEU

Les secteurs « à enjeu » sont prioritaires pour développer des actions de préservation et de restauration. Ils sont déterminés sur la base de 3 critères, liés au niveau de dégradation actuelle ou à venir :

- Est-ce que la zone humide est en eau au moins une partie de l'année et connectée au cours d'eau (fonction hydrologique)?
- Le site fait-il partie d'un corridor écologique (fonction biodiversité)?
- La zone humide est-elle dégradée ou menacée de dégradation aujourd'hui?



Coupe à blanc près du Rhône, Ardèche



Drain agricole en Chautagne, Savoie



Usine-écluse et pont routier de Vaugris, Isère

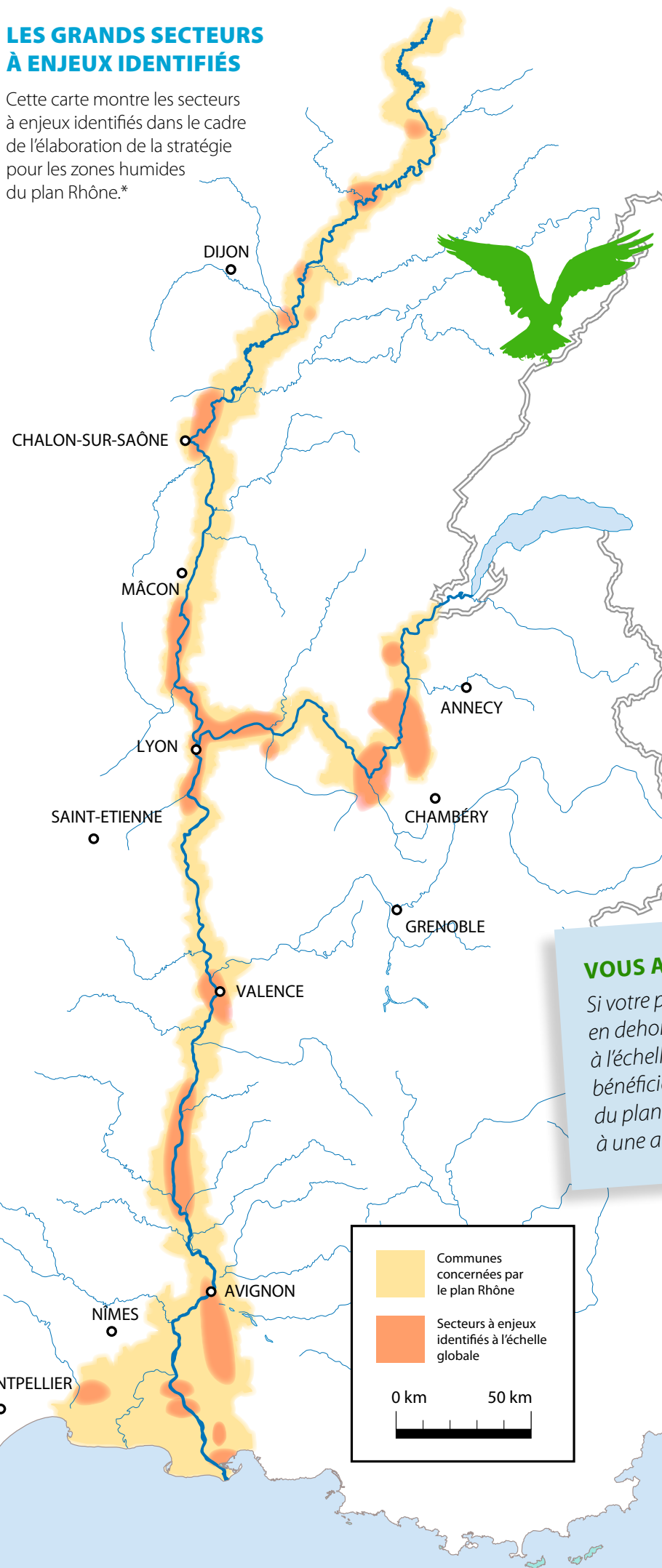


Gravière des Simondières au Grand Parc, Rhône



LES GRANDS SECTEURS À ENJEUX IDENTIFIÉS

Cette carte montre les secteurs à enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les zones humides du plan Rhône.*



Rainette arboricole, Côte-d'Or

APPEL À PROJETS

Un outil du plan Rhône pour concrétiser et mettre en valeur vos projets :

Vous êtes une collectivité, une association, un acteur économique et vous avez un projet d'acquisition ou de restauration ou d'élaboration d'un document de gestion sur une zone humide dégradée ou menacée ? Candidatez ! Les projets retenus pourront bénéficier d'aides européennes (FEDER du Programme Opérationnel Interrégional Rhône-Saône ou FEDER régional) et de conditions facilitées de financement par les partenaires du Plan Rhône.

Plus d'informations sur l'appel à projets : www.planrhone.fr

VOUS AVEZ UN PROJET

Si votre projet porte sur une zone humide en dehors des secteurs à enjeux identifiés à l'échelle globale, il peut tout de même bénéficier de financements du plan Rhône si il correspond à une action éligible.

* Voir document complet de la stratégie sur le site du plan Rhône pour plus de détails.





DES MOYENS DISPONIBLES JUSQU'À 2020 DANS LE CADRE DU PLAN RHÔNE

Le projet global de développement durable pour le Rhône, la Saône et leurs vallées, le plan Rhône est dans sa seconde phase de programmation (2015-2020).

Les zones humides sont une priorité de ce plan depuis 2015.

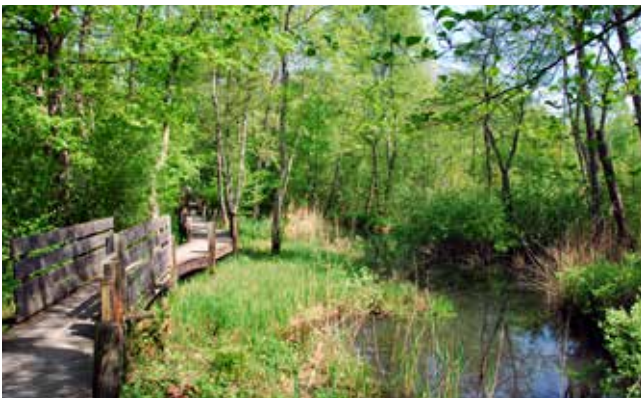
Pour la mise en œuvre de son programme de reconquête du fonctionnement des zones humides, le plan Rhône mobilise un financement total de 16 M€ au travers de deux outils : **un contrat de projet Etat-Région** (CPIER), et des **fonds européens FEDER** au titre du Programme Opérationnel Interrégional Rhône-Saône.



Rencontre entre porteurs de projets sur le site du SMIRIL, Rhône



Restauration de la roselière du site de la Vieille Saône à Autet, Haute-Saône



Marais de Lavours, site ouvert au public, Ain



Envol de flamants roses aux marais du Viguiérat, Bouches-du-Rhône

AGIR EN METTANT EN PLACE

LES ACTIONS SUIVANTES

- **L'accompagnement à l'émergence de projets** et la recherche de maîtres d'ouvrages
- **L'élaboration des documents de gestion**
- **La restauration du fonctionnement des zones humides**
- **L'élaboration de stratégies foncières** (conventionnement, acquisition...)
- **La valorisation** : communication, sensibilisation, ouverture au public...
- **L'évaluation des documents de gestion**

EVALUATION DES ACTIONS

Les projets de restauration doivent contenir une évaluation des actions proposées, et notamment le suivi de l'évolution de l'état des zones humides avec l'outil Rhoméo.

Plus d'info : rhomeo-bao.fr

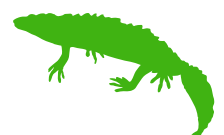


UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

ET UN CALENDRIER

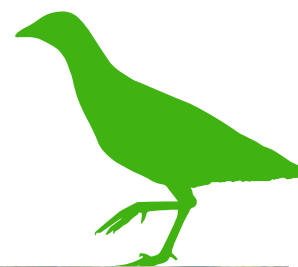
À RESPECTER

- > Engager des projets avant 2020 et assurer leur concrétisation d'ici 2023.





ENSEMBLE, POURSUIVONS LA RECONQUÊTE ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES DES VALLÉES DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE!



Extrait de l'affiche réalisée pour le réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône

Pour plus d'informations

www.planrhone.fr

- Télécharger le **document complet de la stratégie**
- Voir l'**appel à projets**
- Chercher des **informations sur le plan Rhône**

www.reseau-cen.org

- Télécharger des **fiches retours d'expérience** exemples d'actions pour les zones humides du plan Rhône



Contacts

- **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**, pilote du volet zones humides du plan Rhône
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, autorité de gestion des fonds FEDER du Programme Opérationnel Interrégional Rhône-Saône
- **Autres financeurs partenaires du plan Rhône** (Régions, EDF, CNR)
- **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**, animatrice du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône

PARTENAIRES DU VOLET ZONES HUMIDES DU PLAN RHÔNE 2015-2020

